



Portrait sommaire de l'effectif infirmier du Québec 2014-2015



Ordre
des infirmières
et infirmiers
du Québec

Inscription au Tableau

Le nombre de membres a augmenté de 477

Le nombre d'infirmières et d'infirmiers inscrits au Tableau de l'OIIQ en 2014-2015 s'élevait à 73 622, soit 477 membres de plus que l'année précédente. Cette augmentation de 0,7 % est comparable à la croissance moyenne des dernières années. L'arrivée soutenue d'une relève infirmière nombreuse permet, année après année, de pallier les départs à la retraite qui, eux aussi, ont atteint des nombres élevés depuis trois ans.

Les entrées dans la profession demeurent élevées

En 2014-2015, 3 372 nouveaux titulaires de permis sont devenus membres de l'OIIQ. Malgré une diminution par rapport au record historique de 3 606 nouveaux membres en 2013-2014, la relève de la dernière année reste, de loin, plus nombreuse que toutes les nouvelles cohortes depuis la fin des années 1970, dont aucune n'avait dépassé 3 000. Si on tient compte des 907 infirmières et infirmiers qui se sont réinscrits au Tableau après plus d'un an d'absence, les entrées au Tableau en 2014-2015 s'élèvent à 4 279. Notons que les deux tiers des membres qui font un retour au Tableau sont âgés de moins de 40 ans, ce qui indique, dans plusieurs cas, un retour après un congé parental.

Les départs à la retraite restent inférieurs aux entrées

En ce qui a trait aux départs à la retraite, 2 364 membres âgés de 55 ans ou plus n'ont pas renouvelé leur inscription au Tableau en 2014-2015, soit 32 de plus que l'année précédente. Rappelons qu'il y a deux ans (2012-2013), les départs à la retraite avaient augmenté de 387, soit leur plus forte hausse depuis 2007-2008. Si on ajoute les 1 438 membres qui n'ont pas renouvelé leur inscription pour d'autres raisons que la retraite, notamment les congés parentaux, les sorties du Tableau en 2014-2015 totalisent 3 802, soit un nombre inférieur de 477 par rapport aux entrées.

Le nombre d'IPS continue d'augmenter, mais seulement en soins de première ligne

Au 31 mars 2015, l'OIIQ comptait 284 infirmières praticiennes spécialisées (IPS), dont 225 (huit sur dix), en soins de première ligne. Le nombre d'IPS a augmenté de 52 en 2014-2015, ce qui est comparable à la croissance enregistrée annuellement depuis quatre ans. Notons que toutes les nouvelles IPS de la dernière année sont spécialisées en soins de première ligne, tandis que le nombre d'IPS dans les trois spécialités hospitalières est demeuré inchangé, soit 31 en cardiologie, 14 en néonatalogie et 14 en néphrologie.

Exercice de la profession

Le nombre d'infirmières et infirmiers exerçant au Québec a augmenté de 0,4 %

Au 31 mars 2015, 94,1 % des membres de l'OIIQ avaient leur emploi principal au Québec, portant l'effectif infirmier de la province au nombre de 69 242. L'effectif compte ainsi 293 infirmières et infirmiers de plus que l'an dernier, soit un taux de croissance de 0,4 %. L'an dernier, le taux de croissance de l'effectif avait atteint 1,4 %, soit le taux le plus élevé depuis 2003-2004. Le taux de croissance annuel moyen des dix dernières années est de 0,8 %.

Le taux d'emploi à temps complet atteint 60 % pour la première fois

La proportion des infirmières qui occupaient un emploi à temps complet¹ se situe à 60,1 % en 2014-2015, dépassant la marque des 60 % pour la première fois depuis que l'OIIQ compile de telles statistiques (début des années 1990). Par ailleurs, 40 % des membres travaillaient à temps partiel, dont 8 % dans un emploi occasionnel. Malgré la lente amélioration de ces indicateurs, on peut tout de même affirmer que la profession connaît une situation de plein emploi puisque le taux d'emploi absolu² s'élève à 97,5 % et demeure stable depuis une quinzaine d'années.

Le réseau de la santé, principal employeur des membres de l'OIIQ, poursuit sa croissance

En 2014-2015, 57 975 infirmières et infirmiers avaient leur emploi principal dans le réseau de la santé et des services sociaux (RSSS), soit une augmentation de presque 500 par rapport à 2013-2014. L'effectif du RSSS poursuit ainsi sa remontée amorcée depuis 2010-2011, la plus forte hausse ayant été enregistrée en 2013-2014, soit une augmentation de 1 150 infirmières. Si on tient compte des membres qui ont un deuxième emploi dans un établissement du réseau, 84,8 % de l'effectif exerçait dans ce secteur, comparativement à 83,7 % en 2010-2011.

Le **secteur de la formation infirmière** occupait un total de 2 509 enseignants, professeurs, gestionnaires et responsables de soutien à l'enseignement, et pour le quart d'entre eux, il s'agissait d'un emploi secondaire. Ce secteur poursuit également sa croissance, mais celle-ci est plus faible que celle des années précédentes. En effet, quelque 35 infirmières de plus que l'an dernier exercent dans ce secteur comparativement à des augmentations d'environ 100 par année entre 2010-2011 et 2013-2014.

Enfin, le **secteur privé** voit sa part de l'effectif diminuer, et ce, depuis au moins les quatre dernières années. Les 5 964 infirmières et infirmiers qui y exerçaient en 2014-2015 représentaient 8,6 % de l'effectif, alors que cette proportion s'élevait à 9,8 %

1. Ces statistiques proviennent de la déclaration annuelle et il est possible que des membres aient répondu en fonction du nombre réel d'heures travaillées plutôt qu'en fonction de leur situation d'emploi officielle.

2. Le taux d'emploi absolu tient compte des 590 membres ayant leur emploi principal à l'extérieur du Québec et exclut les 1 971 membres déclarant qu'ils sont à la retraite.

en 2010-2011. Les membres qui travaillent par l'intermédiaire d'agences de placement représentent près du tiers (30,3 %) du secteur privé et c'est dans cette catégorie d'employeurs privés que la diminution se fait surtout sentir: le nombre de ces membres (emploi principal) est passé de 2 515 à 1 808 depuis 2010-2011, soit une diminution de 28 %.

Le nombre de gestionnaires infirmiers est en baisse

Alors que la grande majorité des membres de l'OIIQ, soit 88 %, exerce des fonctions cliniques, le nombre d'infirmières et infirmiers qui exercent une fonction dans le domaine de la gestion des soins diminue d'année en année. En 2014-2015, ce nombre se retrouvait sous la barre des 5 000 pour la première fois, soit 4 774, ce qui représente 6,9 % de l'effectif. C'est principalement dans la fonction de coordonnatrice d'activité ou de chef d'unité de soins infirmiers (infirmière-chef), qui représente la moitié des gestionnaires, que l'on trouve de moins en moins d'infirmières, et c'est en 2014-2015 que la diminution a été la plus forte, soit quelque 150 de moins. Au total, le nombre de gestionnaires infirmiers a diminué de 10 % depuis 2010-2011, comparativement à des augmentations de 5 % dans les fonctions cliniques et de 8 % en enseignement.

L'effectif en soins de première ligne croît moins rapidement que celui d'autres domaines

Quelque 12 700 infirmières et infirmiers travaillaient en soins de première ligne en 2014-2015, soit 750 de plus qu'il y a cinq ans. Bien qu'on note une forte croissance en cliniques-réseau, groupes de médecine de famille (GMF) et autres cliniques privées, de même qu'en services courants, on observe des diminutions en soins à domicile, à Info-Santé, en soins à l'enfance, à la jeunesse et à la famille et en santé du travail. Dans l'ensemble, depuis 2010-2011, l'effectif en soins de première ligne a augmenté de 6,3 %, contre 6,9 % en soins critiques (urgence et soins intensifs); en outre, certains domaines spécifiques comme les soins en médecine/chirurgie, en oncologie ou en pédiatrie ont enregistré des augmentations de plus de 10 %. Ainsi, la proportion de l'effectif qui exerce en soins de première ligne n'atteint toujours pas 20 %, alors qu'un virage vers ce type de prestation de soins devient incontournable pour en augmenter l'accessibilité et répondre de manière adaptée aux besoins de santé d'une population vieillissante aux prises avec de multiples maladies chroniques.

Formation et démographie

La proportion des infirmières bachelières n'atteint toujours pas 40 %

Au cours de la dernière année, la proportion des titulaires d'un baccalauréat en sciences infirmières a augmenté d'un point de pourcentage et a atteint 39 %; cette proportion comprend 3,6 % de titulaires d'un diplôme de cycle supérieur. Dans toutes les autres provinces canadiennes, la proportion des infirmières bachelières se situe entre 51 et 61 % (ICIS, 2015). Rappelons que le baccalauréat en sciences infirmières est le niveau de formation qui prépare les infirmières à exercer en soins de première ligne et dans la communauté de même qu'en soins critiques (Ministère de l'Éducation, 2000).

Deux tiers de l'effectif s'est conformé à la norme de formation continue (NFC)

En 2014, 63,1 % des infirmières et infirmiers ont répondu aux deux conditions stipulées par la NFC, soit celle d'avoir effectué, du 1^{er} janvier au 31 décembre, un total d'au moins 20 heures de formation continue³ et celle de compter, parmi ces 20 heures, un minimum de 7 heures de formation accréditée. Notons que 23,7 % des membres ont fait au moins 7 heures de formation accréditée, mais moins que les 20 heures totales requises; ainsi, la proportion totale de membres qui ont rempli la condition de formation accréditée s'élève à 87 %. L'OIIQ continuera d'encourager ses membres à respecter la norme de formation continue et de les soutenir dans cette démarche.

Le nombre d'infirmières de 55 ans ou plus enregistre une première baisse en 15 ans

Après avoir été en croissance constante depuis le début des années 2000, le nombre d'infirmières âgées de 55 ans ou plus était demeuré stable en 2013-2014. Mais au cours de la dernière année, le nombre de ces membres a enregistré une première diminution de 464: on comptait, au 31 mars 2015, 12 268 infirmières dans cette tranche d'âge, soit 17,7 % de l'effectif, comparativement à 18,5 % l'année précédente. Du côté des plus jeunes, la croissance s'est poursuivie et on comptait près de 22 000 infirmières âgées de moins de 35 ans, soit 700 de plus que l'année précédente.

La proportion d'infirmiers augmente lentement

En 2014-2015, les infirmiers représentaient 10,8 % de l'effectif comparativement à 10,6 % l'année précédente. On note que cette proportion est largement supérieure à ce qu'on trouve dans les autres provinces canadiennes, où les infirmiers ne représentent que 8 % ou moins des effectifs (ICIS, 2015). Par ailleurs, 13 % de la relève de 2014-2015 sont des hommes, une proportion identique à celle de la relève de 2013-2014, mais inférieure de 1 point de pourcentage à celle de 2012-2013.

3. Il semble qu'un certain nombre de membres auraient indiqué le nombre d'heures de formation non accréditée plutôt que le nombre total d'heures (comprenant la formation accréditée et non accréditée), ce qui a résulté en une sous-déclaration des heures totales. Si on tient compte de ce facteur, le taux de conformité à la NFC pourrait être comparable à ceux des années précédentes, soit entre 75 et 80 %.

Les infirmières et infirmiers de la relève

L'OIIQ a délivré 3 511 permis

En 2014-2015, 3 511 diplômés ont obtenu un permis d'exercice de l'OIIQ, soit une diminution de 4,5 % par rapport aux 3 676 permis délivrés l'an dernier. La diminution touche principalement les diplômés de niveau collégial (180.A0 ou 180.B0), soit quelque 150 de moins, tandis que le nombre de diplômés de niveau universitaire (baccalauréat initial ou maîtrise initiale) a augmenté d'une trentaine. Par ailleurs, 529 diplômés hors Québec, dont la moitié sont des infirmières françaises ayant bénéficié de l'ARM⁴, ont obtenu un permis de l'OIIQ en 2014-2015, soit une cinquantaine de moins que l'année précédente; notons toutefois que ce nombre n'avait jamais dépassé 500 avant 2013-2014.

Presque toutes les infirmières et infirmiers de la relève exercent dans le RSSS

Au 31 mars 2015, 96,6 % des nouveaux titulaires de permis qui avaient intégré la profession au Québec avaient leur emploi principal dans un établissement du réseau de la santé et des services sociaux. Cette proportion demeure très stable d'année en année. Quant à leur domaine de pratique, on note que de plus en plus d'infirmières de la relève entament leur pratique dans le domaine de la gérontologie et gériatrie : leur proportion est passée de 6,3 % en 2010-2011 à 9,3 % en 2014-2015, soit le taux le plus élevé depuis plusieurs années. Cette situation est encourageante étant donné la nécessité d'une présence infirmière accrue dans les soins aux personnes âgées, notamment en centre d'hébergement. Toutefois, à peine 4 % de la relève exerçait en soins de première ligne en 2014-2015 et cette proportion n'a pas tendance à augmenter, puisqu'on compte toujours moins de 15 % de la relève qui obtient son permis d'exercice sur la base d'un baccalauréat.

La poursuite des études au baccalauréat n'a pas augmenté en 2014-2015

Parmi la relève titulaire d'un DEC en soins infirmiers, 47 % s'est inscrite au baccalauréat au cours de l'année scolaire 2014-2015. Ce taux de poursuite des études universitaires, le plus élevé à ce jour, avait été atteint en 2013-2014 après une croissance continue de plusieurs années. Malgré cette croissance, le taux de poursuite des études universitaires demeure insuffisant pour atteindre le nombre de bacheliers requis pour effectuer le virage vers les soins de proximité, puisque la formation universitaire est nécessaire pour exercer dans ce domaine (Ministère de l'Éducation, 2000).

Particularités régionales

Le taux de croissance varie de -2,8 à 4,9 %, selon la région

En 2014-2015, la croissance de l'effectif infirmier a été très variable selon les régions. Ainsi, dix régions ont enregistré une croissance, dont la moitié, une croissance supérieure à 1 % : Laval (1,1 %), Estrie (1,6 %), Laurentides (1,6 %), Outaouais (1,6 %) et Nord-du-Québec qui se démarque avec une croissance de 4,9 %. Par ailleurs, sept régions ont enregistré une diminution; cette diminution est inférieure à 0,5 % pour cinq d'entre elles, mais elle atteint 1,8 % en Abitibi-Témiscamingue et 2,8 % dans Chaudière-Appalaches.

Soulignons que ces statistiques ne peuvent servir à évaluer la gravité des pénuries régionales, puisqu'elles ne tiennent pas compte des divers facteurs influant sur les besoins en personnel infirmier.

Le taux d'emploi à temps complet n'atteint pas 55 % dans trois régions

On observe également des variations importantes du taux d'emploi à temps complet d'une région à l'autre. Dans trois d'entre elles, ce taux est inférieur à 55 %, soit Abitibi-Témiscamingue (53,5 %), Saguenay-Lac-Saint-Jean (53,0 %) et Lanaudière (51,9 %). Toutefois, dans six régions sur dix-sept, le taux d'emploi à temps complet varie entre 61 et 66 %, soit Capitale-Nationale, Centre-du-Québec, Côte-Nord, Estrie, Montréal et Outaouais, et atteint jusqu'à 72 % dans Nord-du-Québec.

La proportion des infirmières bachelières atteint 40 % dans seulement six régions

Moins de la moitié des régions du Québec, soit 6 sur 17, peut compter sur un effectif infirmier comprenant plus de 40 % de bachelières : Bas-Saint-Laurent (40,1 %), Nord-du-Québec (40,2 %), Laval (41,0 %), Saguenay-Lac-Saint-Jean (41,3 %), Outaouais (43,5 %) et Montréal (43,7 %). Néanmoins, cette proportion a augmenté d'au moins 5 points de pourcentage dans la majorité des régions au cours des cinq dernières années, mais l'augmentation est inférieure à 3 points de pourcentage dans les quatre régions de la couronne de Montréal. Quant au taux de poursuite des études au baccalauréat parmi la relève⁵, on observe d'importantes variations entre les régions : il dépasse 60 % dans quatre régions (Abitibi-Témiscamingue, Bas-Saint-Laurent, Capitale-Nationale et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine) mais est inférieur à 40 % dans quatre autres (Mauricie, Montérégie, Montréal et Outaouais).

4. L'Arrangement de reconnaissance mutuelle (ARM) des qualifications professionnelles (Entente France-Québec) est entré en vigueur à l'été 2010.

5. Compte tenu du petit nombre d'infirmières de la relève dans certaines régions, il s'agit du taux moyen des cinq dernières années.

		ENSEMBLE DES MEMBRES		INFIRMIÈRES DE LA RELÈVE ⁶	
INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS INSCRITS AU TABLEAU		N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Total des inscriptions		73 622	100,0	3 372	100,0
• renouvellement de l'inscription		69 343	94,2		
• première inscription		3 372	4,6	3 372	100,0
• retour au Tableau		907	1,2		
Exercice de la profession	• exercent la profession	69 832	94,9	3 135	93,0
	◦ au Québec	69 242	94,1	3 131	92,9
	◦ à l'extérieur du Québec	590	0,8	4	0,1
	• n'exercent pas la profession	3 790	5,1	237	7,0
	◦ infirmières actives	1 819	2,5	237	7,0
	◦ infirmières retraitées	1 971	2,7		
INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS EXERÇANT LA PROFESSION AU QUÉBEC		N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Total des infirmières et infirmiers exerçant la profession au Québec		69 242	100,0	3 131	100,0
Nombre d'infirmières et infirmiers pour 1 000 habitants		8,4			
Région de l'emploi principal	• Bas-Saint-Laurent	1 916	2,8	57	1,8
	• Saguenay–Lac-Saint-Jean	2 716	3,9	106	3,4
	• Capitale-Nationale	9 160	13,2	418	13,4
	• Mauricie	2 493	3,6	99	3,2
	• Estrie	3 003	4,3	178	5,7
	• Montréal	22 634	32,7	1 159	37,0
	• Outaouais	2 209	3,2	108	3,4
	• Abitibi-Témiscamingue	1 339	1,9	51	1,6
	• Côte-Nord	914	1,3	33	1,1
	• Nord-du-Québec	557	0,8	11	0,4
	• Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	943	1,4	30	1,0
	• Chaudière-Appalaches	2 859	4,1	109	3,5
	• Laval	2 329	3,4	96	3,1
	• Lanaudière	2 637	3,8	76	2,4
	• Laurentides	3 294	4,8	147	4,7
	• Montérégie	8 587	12,4	388	12,4
• Centre-du-Québec	1 652	2,4	65	2,1	

>>>

6. Permis délivrés entre le 1^{er} avril 2014 et le 31 mars 2015.

		ENSEMBLE DES MEMBRES		INFIRMIÈRES DE LA RELÈVE	
Âge	• 24 ans ou moins	4 335	6,3	1 526	48,7
	• 25 à 34 ans	17 629	25,5	1 067	34,1
	• 35 à 44 ans	17 098	24,7	428	13,7
	• 45 à 54 ans	17 912	25,9	104	3,3
	• 55 ans ou plus	12 268	17,7	6	0,2
	• âge moyen	42,1		27,5	
Sexe	• femmes	61 788	89,2	2 724	87,0
	• hommes	7 454	10,8	407	13,0
Formation initiale	• diplômés du Québec ◦ formation collégiale (y compris diplôme d'hôpital) ◦ formation universitaire (baccalauréat ou maîtrise initiale)	65 404 58 072 7 332	94,5 83,8 10,6	2 673 2 221 452	85,4 70,9 14,4
	• diplômés hors Québec	3 838	5,5	458	14,6
Études en sciences infirmières au 31 mars 2015	• DEC (y compris diplôme d'hôpital)	36 375	52,5	2 389	76,3
	• un ou plusieurs certificats universitaires de 1 ^{er} cycle	5 851	8,5	4	0,1
	• baccalauréat	24 490	35,4	715	22,8
	• 2 ^e ou 3 ^e cycle universitaire	2 526	3,6	23	0,7
Conformité à la norme de formation continue en 2014	• aucune formation	2 465	4,2		
	• moins de formation que la norme requise	5 277	9,0		
	• conforme à la formation accréditée seulement	13 829	23,7		
	• conforme à la norme de formation continue ⁷	36 816	63,1		
	• membres dispensés ou non visés ⁸	10 855		3 131	
Situation d'emploi	• emploi à temps complet	41 596	60,1	1 297	41,4
	• emploi à temps partiel	22 038	31,8	1 556	49,7
	• emploi occasionnel	5 574	8,1	277	8,8
	• pas de réponse	34		1	
Secteur d'emploi	• réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) ⁹	57 975	83,7	3 023	96,6
	• secteur public (autre que le RSSS)	1 228	1,8	10	0,3
	• secteur privé ◦ agence de placement et de soins privée ◦ autre dans le secteur privé	5 964 1 808 4 156	8,6 2,6 6,0	76 43 33	2,4 1,4 1,1
	• secteur communautaire/OSBL	1 207	1,7	17	0,5
	• secteur de l'éducation ◦ formation des infirmières ¹⁰ ◦ autre dans le secteur de l'éducation	2 868 1 858 1 010	4,1 2,7 1,5	5	0,2

>>>

- Rappelons qu'un problème lié à la déclaration du nombre total d'heures de formation pourrait faire en sorte que le taux de conformité serait plutôt comparable à ceux des années précédentes, soit entre 75 et 80 %.
- Selon la NFC, des membres peuvent être dispensés de suivre le nombre requis d'heures de formation, notamment les membres qui sont inscrits depuis moins d'un an (infirmières de la relève et retours au Tableau). En outre, le taux de conformité à la NFC est calculé sur les membres qui avaient renouvelé leur inscription au moment où le Comité exécutif de l'OIIQ a procédé à la mise à jour annuelle du Tableau le 1^{er} mai 2015.
- Les données par type d'établissement pour les infirmières qui exercent dans le RSSS ne sont pas disponibles au 31 mars 2015 compte tenu de la réorganisation du réseau (*Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales*) qui est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2015.
- Ce nombre ne comprend pas les 651 infirmières et infirmiers qui occupent un emploi secondaire dans le secteur de la formation infirmière.

		ENSEMBLE DES MEMBRES		INFIRMIÈRES DE LA RELÈVE	
Fonction	• clinique	60 746	87,8	3 095	99,1
	◦ infirmière	35 636	51,5	2 233	71,5
	◦ infirmière clinicienne	13 883	20,1	625	20,0
	◦ assistante infirmière-chef ou de la supérieure immédiate (inf. ou inf. clin.)	5 572	8,1	55	1,8
	◦ autre fonction clinique	5 655	8,2	182	5,8
	• gestion	4 774	6,9		
	• enseignement	2 796	4,0	29	0,9
	• recherche	890	1,3		
	• pas de réponse	36		7	
Domaine de pratique	• soins en santé physique/soins à des clientèles particulières	34 626	50,0	2 159	69,1
	◦ soins médicaux et/ou chirurgicaux	8 896	12,9	1 090	34,9
	◦ soins en gériatrie et gérontologie	7 433	10,7	292	9,3
	◦ soins en périnatalité	3 504	5,1	178	5,7
	◦ soins périopératoires	3 104	4,5	41	1,3
	◦ soins en santé mentale spécialisés et ultraspécialisés	2 343	3,4	66	2,1
	◦ autres soins en santé physique/soins à des clientèles particulières	9 346	13,5	492	15,7
	• soins critiques	9 713	14,0	444	14,2
	◦ soins d'urgence	5 678	8,2	308	9,9
	◦ soins intensifs	4 035	5,8	136	4,4
	• soins de première ligne	12 719	18,4	119	3,8
	◦ maintien/soins à domicile	3 155	4,6		
	◦ clinique privée/clinique-réseau/GMF	1 947	2,8		
	◦ soins en santé mentale de première ligne	1 562	2,3		
	◦ services courants	1 307	1,9		
	◦ petite enfance/famille	1 088	1,6		
	◦ autres soins de première ligne	3 660	5,3		
	• plusieurs domaines/autres domaines/ne s'applique pas	12 144	17,5	403	12,9
	• pas de réponse	40		6	

Références

Institut canadien d'information sur la santé (2015). *Le personnel infirmier réglementé 2014*. Ottawa, Ontario : ICIS.

Projet de formation infirmière intégrée : *Rapport du Comité des spécialistes soumis au Comité directeur sur la formation infirmière intégrée*. (2000). Québec, Québec : Ministère de l'éducation.

Marleau, D. (2015). *Portrait de la relève infirmière 2014-2015*. Montréal, Québec : Ordre des infirmières et infirmiers du Québec.

Marleau, D. (2015). *Rapport statistique sur l'effectif infirmier 2014-2015 : Le Québec et ses régions*. Montréal, Québec : Ordre des infirmières et infirmiers du Québec.

Pour plus de détails sur la population infirmière du Québec, consultez notre site Web, à l'adresse oiiq.org.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada, 2015

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015

ISSN 2369-5323 (En ligne)

© Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, 2015

Direction, Affaires externes